

Projet de modification de la Directive sur les armes déposé par la Commission Européenne -novembre 2015

La Commission Européenne a présenté des propositions de modification de la directive sur les armes à l'occasion du Conseil des Ministres de l'intérieur et de la Justice du 20 novembre 2015 après les attentats de Paris. Une des propositions vise à interdire de nombreuses armes à feu semi-automatiques (voir ce [lien](#))(*anglais uniquement*). Les États membres seront contraints d'interdire toutes les armes à feu semi-automatiques qui ressemblent aux armes à feu automatiques et le commerce et la collection de ces armes seront interdits même si ces armes sont définitivement désactivées.

En 2013 la Commission a annulé son enquête populaire sur la modification de la circulaire [lien](#) qui avait reçu trop de réponses négatives, ses résultats avaient le défaut majeur de ne pas aller dans le sens qu'elle attendait. Elle a ensuite chargé en 2014 un bureau d'étude d'évaluer objectivement la situation sur base de consultations des services de sécurité européens et du secteur.

([lien du rapport](#))

L'annulation de l'enquête de 2013 peut être regrettée, cependant on ne peut décemment en critiquer la Commission actuelle qui a été renouvelée en novembre 2014, le recours à une enquête indépendante décidée par la précédente commission n'est pas critiquable.

Ce rapport proposait principalement :

- le traçage des armes,
- des mesures pour empêcher la réutilisation des armes désactivées,
- des normes de désactivation uniformes dans tous les Etats membres de l'UE,
- Des mesures pour empêcher la transformation d'armes d'alarme en armes actives

Ces mesures semblent généralement être parfaitement utiles pour lutter contre la criminalité armée sans atteindre de façon disproportionnée la détention légale d'armes.

Le rapport indique que presque aucun état membre n'est en faveur de l'interdiction des armes semi- automatiques, il est seulement préconisé des mesures pour empêcher la reconversion d'armes automatiques converties en semi-automatiques

Proposition de la Commission

Dans son projet soumis au Conseil en novembre 2015, la Commission propose cependant la prohibition de presque toutes les armes semi-automatiques détenues légalement (catégorie A armes prohibées) à savoir :

- armes automatiques qui ont été converties en armes à feu semi-automatiques (nouvelle catégorie A.6)
- armes à feu semi-automatiques à usage civil qui ressemblent à des armes automatiques (nouvelle catégorie A.7)
- les armes prohibées désactivées. (nouvelle catégorie A.8) note : ceci inclut aussi les nouvelles classes de prohibition ci-dessus (A.6 et A.7) qui restent donc toujours prohibées même si elles sont définitivement désactivées, personne ne pourra les détenir sauf les musées institutionnels, si elles sont définitivement désactivées. En pratique elles devront donc être massivement détruites. En d'autres mots, même les armes semi-automatiques définitivement désactivées devront être saisies et détruites si elles ont une ressemblance avec une arme automatique.

Il est frappant de constater qu'il n'existe dans l'exposé des motifs (justification des mesures préconisées) aucun élément pour soutenir une telle prohibition qui aura un énorme impact sur des millions de propriétaires d'armes légitimes dans l'UE. Le drame des attentats terroristes et leurs victimes y figurent en introduction pour justifier le projet.

Nous savons cependant que cette idée de prohibition était définitivement retenue par la Commission avant les tragiques événements de Paris et ce malgré le rapport qu'elle avait commandé. L'utilisation faite par la Commission des dramatiques attentats terroristes pour précipiter et faire passer sa prohibition démagogique qui affectera les droits des propriétaires européens respectueux des lois à détenir légalement des armes est donc particulièrement inappropriée.

Réunion du Conseil européen Novembre 20, 2015

La Commission européenne avait clairement l'intention de faire approuver rapidement sa proposition lors de la réunion du Conseil européen du 20 Novembre 2015. Il n'y a pas eu d'accord sur toutes les mesures ; les États membres se félicitent de l'initiative de la Commission visant à modifier la directive et l'invite à travailler rapidement à cette modification ([lien](#)) ([Conclusions du Conseil de l'UE et des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la lutte contre le terrorisme](#))

Un nouveau projet sera donc probablement soumis au Conseil des ministres Européens avant d'être soumis au Parlement Européen

Que pouvez-vous faire?

La Commission européenne a organisé une enquête publique par le biais d'une consultation formelle dans laquelle chaque citoyen de l'Union européenne peut fournir des commentaires sur la proposition. [Voici le lien de l'enquête de la Commission européenne.](#)

Des circonstances particulières nous poussent à rédiger cet article. Il n'est pas évident que l'expression démocratique d'une opinion doive faire l'objet d'un « mode d'emploi » voire de conseils.

Cependant la précédente enquête de la Commission de 2013 a été annulée sous le prétexte que les avis massivement opposés à plus de restrictions avaient été guidés par les associations européennes de propriétaires d'armes. La nouvelle commission propose une prohibition que personne d'autre ne demande et néglige le rapport indépendant qui synthétise le travail d'une année de consultations avec les services de sécurité et le secteur.

Nous espérons, avec les associations sœurs belges et européennes, convaincre la Commission de revenir à plus de transparence, plus de concertation dont elle tiendra compte dans un esprit vraiment démocratique.

Pour cela nous avons besoin de votre appui par vos avis et votre réponse à la commission. Dans ces circonstances particulières, il y a lieu de les exprimer d'une façon spécialement efficace et avec beaucoup de vigilance.

C'est donc absolument confiant de respecter les valeurs démocratiques que nous vous proposons cette première action et ces conseils :

- Avant tout, restez objectifs, même si la proposition de la Commission vous révolte, l'insulte reste inefficace. Vous pouvez beaucoup plus valablement

proposer des arguments objectifs à opposer à la bêtise des arguments démagogiques de certains ou l'absence d'arguments d'autres. En profitant de la terreur pour faire passer ses mesures prohibitionnistes, la Commission a commis une grave erreur particulièrement néfaste au vu de l'ampleur et du type d'agression à laquelle nous devons faire face. L'émotion suscitée par les massacres terroristes n'est pas une excuse d'un tel comportement dans le chef d'une institution clé. Ne vous laissez donc pas, à votre tour, submerger par l'irraison émotionnelle. Si vous ne le faites pas, vous ne pouvez exiger que d'autres le fassent.

Voici quelques idées d'arguments et conseils :

- Les restrictions à la détention légale d'armes ou la prohibition ne contribuent en rien à lutter contre le trafic illégal et le terrorisme. Ces restrictions ne touchent que le citoyen respectueux des lois. Les terroristes se passent d'autorisation et agissent par essence dans l'illégalité. La prohibition est le terreau dans lequel se développent les trafics illicites
- Même si les lois interdisent aux citoyens toutes les armes à feu, les terroristes et autres criminels continueront à en disposer et à les utiliser.
- La mesure coûtera des centaines de millions d'Euro, parce que les États membres devront rembourser les propriétaires qui ont acquis légalement ces armes. Ces ressources pourraient être mieux utilisées dans la lutte contre le terrorisme et le trafic illicite d'armes;
- La mesure proposée est disproportionnée par rapport au résultat. Le coût en argent et ressources de cette prohibition n'a aucune commune mesure avec son résultat nul en matière de sécurité car elle vise à interdire ce qui est déjà actuellement sous strict contrôle de la police.
- La prohibition des armes semi-automatiques proposée ne se base sur aucun élément objectif, ne correspond pas aux résultats du rapport indépendant préparatoire ni aux concertations de 2014. La meilleure réponse aux attaques violentes des terroristes contre la Démocratie européenne est d'exercer pleinement la Démocratie, de respecter la concertation et de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales injustes et inefficaces sous le coup de l'émotion.
- Il y a des dizaines de millions de propriétaires dans l'UE d'armes semi-automatiques ressemblant à des armes automatiques
- Les mesures proposées par la Commission pour la désactivation, pour les armes d'alarme, le traçage, le marquage et l'enregistrement des armes et le partage de renseignements pour lutter contre le commerce illégal sont utiles.
- Le certificat médical prévu pour la détention d'armes est utile.
- S'il vous arrive de communiquer des informations sensibles (par ex. combien d'armes semi-automatiques vous détenez et combien elle valent) pensez ensuite à vérifier que votre commentaire reste bien non-accessible publiquement sur le site de la Commission européenne.
- Vous pouvez écrire dans toutes les langues officielles de l'UE

Et le futur immédiat ?

Malgré le comportement de la Commission de l'UE, nous ne voyons pas de raison suffisante pour perdre confiance dans les institutions européennes. Le texte

devrait encore être formellement adopté au niveau du Conseil européen qui représente les différents gouvernements des états membres de l'Union. Il sera ensuite examiné par le Parlement de l'UE.

On peut espérer que parmi les quelques 750 parlementaires s'en trouvera assez pour réaliser au moins que ces centaines de millions d'euros gaspillés pour cette prohibition inefficace pourraient être utilisés autrement pour combattre le trafic et le terrorisme.

Ensemble, avec les représentants des organisations sœurs dans d'autres Etats membres de l'UE nous suivront de près l'évolution de cette situation inquiétante. Nous vous tiendrons informés de tout développement. Entretemps vous aiderez fortement les associations qui à travers l'Europe luttent pour corriger cette situation en ne cédant pas à la panique et en évitant les actions non coordonnées.

Cette campagne est faite en coordination avec le Belgian Weapon Forum

